

PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE À L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIÈRES.

PÈRE L'ÉGOÛINE, Rédacteur-en-Chef.

MONTREAL, 1^{ER} MARS 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouve dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ÉTENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "PÈRE L'ÉGOÛINE," No. 31 rue St. Jacques, Montréal.

Nous donnons aujourd'hui aux lecteurs de L'OUVRIER, le magnifique discours que le comte de Mun a prononcé à la chambre des députés à Paris, le 25 janvier dernier. Nous avons tout lieu de croire que l'ouvrier prendra un intérêt tout particulier à la lecture de ce discours qui le concerne spécialement :

M. le président.—La parole est à M. le comte de Mun.

M. le comte de Mun.—Messieurs, je ne viens pas, la Chambre le comprendra, répondre directement à l'honorable préopinant, et il voudra bien me le pardonner. Ce n'est naturellement pas à moi d'expliquer ici qui doit être responsable de ce qu'il n'est pas encore sorti des assemblées républicaines une loi définitive en faveur des ouvriers.

J'entre dans la discussion parce qu'il me semble que c'est un devoir pour les hommes de tous les partis, puisque la tribune est ouverte à ce grand débat, de dire franchement, devant le pays qui les écoute, ce qu'ils pensent des grandes questions qu'il soulève, surtout des solutions qu'il appelle, et dont la crise d'aujourd'hui fait sentir pour demain l'urgence nécessaire. C'est l'objet, c'est l'intérêt principal de l'interpellation de l'honorable M. Langlois lui-même qui lui a attribué ce caractère, et je crois qu'il a eu raison.

Je ne viens pas, messieurs, faire un discours d'économiste, je n'en ai ni le moyen ni le désir ; je viens dire, en quelques mots, ce qui me frappe dans l'appui politique et social de la grande question soulevée depuis hier.

Et, pour bien faire comprendre le point de vue où j'entends me placer, j'ajoute sur-le-champ qu'il me paraît nécessaire de distinguer, dans la discussion, l'interpellation même de M. Langlois et la question plus immédiate, plus aiguë, de la crise parisienne ; les deux questions ont été jointes par les circonstances, et il était naturel qu'il en fût ainsi, parce qu'elles sont liées et parce que le douloureux chômage dont souffre une partie de la population parisienne est une des conséquences, un des symptômes de la situation générale, en même temps qu'un avertissement du péril qu'elle porte avec elle ; mais si je crois qu'on a bien fait de ne pas les séparer, je pense qu'il faut cependant les distinguer, parce que les solutions n'en peuvent être identiques : l'une est une question actuelle, qui appelle des remèdes immédiats, des palliatifs passagers ; mais, pour en prévenir le retour, c'est vers l'autre, vers la question générale qu'il faut tourner les yeux. (Très bien ! très bien ! à droite).

C'est vers l'autre, vers la question d'avenir, parce que, — je dis toute ma pensée, — quoiqu'il arrive, quelque moyen qu'on trouve pour échapper à la

crise du moment ou pour en atténuer l'intensité, ce ne sera jamais qu'un expédient d'un jour, après lequel le lendemain viendra, chargé des mêmes difficultés, des mêmes problèmes, d'autant plus graves qu'on en ajourne davantage la solution. (Très bien ! très bien ! à droite). Et si les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, ne sont pas prêts pour ce lendemain, ils succomberont tous à leur tâche. C'est une conviction. (Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs).

Voilà dans quelle pensée je monte à la tribune, et, je n'ai pas besoin de le dire, l'esprit bien libre de toutes les arrière-pensées qui, dans un débat parlementaire, peuvent toucher aux intérêts ministériels, dans lesquels nous n'avons rien à voir.

Mon intention est de parler pour la Chambre et pour le pays qui nous entend, bien plus que d'interpeller un ministère.

Messieurs, la conviction qui m'anime, c'est que la question qui s'agit ici est bien plus profonde dans ses sources, bien plus vaste dans ses conséquences, que ne pourrait l'être une crise passagère, si grave, si violente qu'elle pût être : ma conviction, c'est qu'il se fait, dans le monde, à l'heure où nous sommes, par l'effet d'un ensemble de causes morales et matérielles, un grand mouvement social, une évolution profonde ; et que, de la manière dont ce mouvement sera conduit, des transformations qui sortiront de ce trouble général, dépendront la paix et la prospérité des nations civilisées. La question est de savoir si tous ceux qui ont intérêt à la conservation sociale, — et je n'en excepte naturellement personne — sauront à temps se réunir et s'entendre, non pas pour se coaliser dans une infructueuse résistance, mais pour diriger, pour conduire la réforme économique devenue nécessaire, ou si cette réforme inévitable se fera définitivement sans eux et contre eux.

Voilà la question : il n'y en a pas de plus haute dans l'ordre politique ; je n'en connais pas qui mérite à un plus haut point de fixer l'attention des hommes d'Etat ; elle a un nom, c'est la question sociale. On a dit qu'il n'y en avait pas, qu'il n'y avait que des questions sociales ; je crois qu'on s'est trompé, il y en a une qui résume toutes les autres : c'est celle dont je parle ici.

Tout récemment, dans un article frappant sur l'enrichissement de la vie, un écrivain de la *Revue des Deux Mondes* la définissait par l'effort instinctif des multitudes pour amoindrir la misère et pour alléger le travail. J'accepte la définition, bien que je ne la trouve pas complète, parce qu'elle met en lumière l'aspect principal et le plus saisissant de la question :

Amoindrir la misère et alléger le travail ! Eh bien, messieurs, si, me plaçant à ce point de vue, je cherche à me rendre compte des causes générales de la crise qui nous agite, la première chose qui me frappe, c'est que ce n'est pas une crise française, mais une crise internationale. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs).

Les nations modernes sont en souffrance, et la maladie chronique qui les épuise — j'ai déjà exprimé cette idée et je ne cesserai de la répéter, parce que je la crois fondamentale — c'est l'excès de la concurrence.

Depuis un siècle, des doctrines nouvelles se sont levées sur le monde, des théories économiques l'ont envahi, qui ont proposé l'accroissement indéfini de la richesse comme le but suprême de l'ambition des hommes, et qui, ne tenant compte

que de la valeur échangeable des choses, ont méconnu la nature du travail, en l'avilissant au rang d'une marchandise qui se vend et s'achète au plus bas prix.

L'homme, l'être vivant, avec son âme et son corps, a disparu devant le calcul du produit matériel. Les liens sociaux, les devoirs réciproques ont été rompus : l'intérêt national lui-même a été subordonné à la chimère des intérêts cosmopolites, et c'est ainsi que la concurrence féconde, légitime, qui stimule, qui développe, qui est la nécessaire condition du succès, a été remplacée par une concurrence impitoyable, presque sauvage, qui jette fatalement tous ceux qu'elle entraîne dans cette extrémité qu'on appelle la lutte pour la vie.

Dans ce combat à outrance, l'abaissement du prix de revient est devenu la grande nécessité, la grande préoccupation des producteurs. Comme, dans toute entreprise industrielle, les frais généraux ne varient pas, il a fallu, pour arriver à cet abaissement du prix de revient, augmenter sans cesse la production, et cette surproduction, favorisée de toutes manières par tous les développements de l'industrie moderne, par toutes les forces nouvelles que le génie de l'homme arrache à la nature, par la vapeur, par l'électricité, par l'outillage toujours perfectionné, cette surproduction a eu ce corollaire immédiat l'excès du travail. Je ne voudrais rien dire, messieurs, qui dépasse la mesure, je ne voudrais pas aller au delà de ce qui est juste et légitime ; mais je ne puis m'empêcher d'insister là-dessus, parce que c'est le point capital, celui qui touche directement à la condition de l'ouvrier ; on a abusé du travail et des forces de l'homme.

Messieurs, je me hâte de le dire, les industriels français ne se sont pas associés à tous ces abus. C'est leur honneur, et il faut, hélas ! le constater, c'est aussi une des causes de leur infériorité. Ils ont été plus humains, plus généreux ; mais, à côté, à leurs portes, chez leurs concurrents, — je ne veux nommer aucune nation, — on est allé à de très grands excès ; on a fait, on fait encore travailler quatorze, seize et dix-huit heures par jour.

Un membre, à l'extrême gauche. — Dans les chemins de fer, cela se passe ainsi.

M. le comte de Mun.—Mais surtout cela, on l'a fait en France aussi, on a livré sans mesure à l'atelier la femme et son enfant avec elle, et partout où on l'a fait, on a compromis la famille et troublé le foyer.

Les choses vont ainsi jusqu'à ce qu'un jour vienne où la production excède la consommation, où les marchandises s'accumulent dans les magasins ; ce jour-là, c'est la ruine pour les industriels qui, ne trouvant plus d'acheteurs, ne peuvent plus payer leurs traites ; la crise industrielle se déclare ; et l'ouvrier, que la loi de la concurrence illimitée réduit à voir son pain quotidien et celui de sa famille soumis exclusivement à toutes les fluctuations du marché, l'ouvrier en est la première victime. Le travail s'arrête ; les ouvriers restent sans ouvrage ; c'est le chômage, c'est-à-dire la faim et la misère pour des milliers d'êtres humains.

Une partie du monde est en proie à cette souffrance : la France n'en reçoit encore que le contre-coup ! Et déjà, cependant, on le disait tout à l'heure avec bien de la raison, l'irrégularité et le brusque ralentissement des travaux publics, si légèrement entrepris, lui ont appris ce que peut coûter l'excès de la production, et Paris, en fait aujourd'hui dans l'industrie du bâtiment, la dure expérience.

Mais, dans les pays les plus industriels, en Angleterre, en Amérique, dès que les débouchés font un moment défaut, la surproduction engendre des catastrophes effroyables : la spéculation y ajoute des ruines dont le monde industriel supporte le contre-coup ! et les ouvriers subissent les conséquences des uns et des autres.

Voulez-vous des chiffres, des exemples ? En ne consultant que les plus récentes statistiques et les dernières nouvelles, il y en a d'effrayants.

Les banqueroutes, à Manchester seulement, sont passées de 64 en 1881 à 98 en 1883 : on a éteint 38 hauts-fourneaux, et un grand nombre d'ouvriers en fer sont sans travail.

A Glasgow, il y a eu une banqueroute de 300,000 livres sterling.

Le 17 janvier, les fabricants de fer brut de Middlesbourg ont décidé de procéder jusqu'en mars à l'extinction de 18 hauts-fourneaux.

Et la conséquence, c'est que l'émigration, qui était en 1881 de 243,000 individus, s'élève en 1883 à 320,000, et ce ne sont pas des Irlandais seulement ; car l'Angleterre et l'Ecosse y sont pour 214,000.

Aux Etats-Unis, les chiffres sont plus effrayants encore : ce sont des faillites qui entraînent des millions de dollars ; en 1883, on a vendu aux enchères le matériel de 18 compagnies de chemins de fer en faillite, exploitant 1,354 milles et représentant 18 millions de dollars en capital et 28 millions en obligations ; il y a quelques semaines, la grande compagnie du North-Pacific, qui parcourt 2,000 lieues anglaises, a été mise en faillite, entraînant avec elle 18 petites compagnies et 46 millions de dollars.

Aux Etats-Unis et au Canada il y a eu, en 1883, 10,568 faillites, représentant ensemble 37,700,000 dollars.

Qu'est-ce qu'il y a derrière ces chiffres formidables ? Messieurs, il y a la misère pour des milliers d'hommes. Dans les illusions qui ont accompagné l'épanouissement de l'école économique, on avait cru, on avait enseigné que l'augmentation continue de la production permettrait, dans un avenir plus ou moins éloigné, aux classes laborieuses de prétendre à une amélioration progressive de leur condition matérielle. Où sont les rêves d'autrefois ? la situation est absolument à l'inverse. (Vives protestations sur un grand nombre de bancs).

M. Cantagrel.—Mais non, il y a au contraire un grand progrès.

M. de Mun.—Le paupérisme s'accroît dans des proportions effrayantes, partout, dans tous les pays du monde.

M. Marius Poulet.—Rappelez-vous la peinture que Labruyère a faite du sort des paysans, lorsque vos seigneurs leur faisaient manger de l'herbe. (Bruit).

M. de Mun.—Il y a trente ans, M. Fox, un des chefs de la ligue qui poursuivait, en Angleterre, l'abolition des droits sur les blés, affirmait devant un meeting réuni au théâtre Covent-Garden, que les ruines des work houses marqueraient bientôt l'abolition de la protection, comme les ruines des châteaux du moyen âge marquèrent la destruction du système féodal.

Et M. Fawcett, qui rapporte ce fait, ajoute : vingt-cinq ans se sont passés depuis l'abolition des droits sur les blés, et l'état actuel de Londres avec ses 160,000 pauvres est un commentaire cruel de ces prophéties.

M. Henry George, dans son livre qui porte ce titre significatif : *Progress and Poverty* déclare qu'aux Etats-Unis "les différences entre les conditions sociales s'accroissent tous les jours davantage."

M. Jules Roche.—Il a été cent fois réfuté.

M. de Mun.—Et M. de Laveleye écrit qu'il y a trente ans, à San-Francisco, quand la civilisation était à ses débuts, l'aisance était générale ; mais, qu'aujourd'hui, où, c'est une ville opulente, peuplée de palais, les mendiants se multiplient, en sorte que "l'accumulation du capital qui, dit-il, d'après les économistes, est le seul moyen d'améliorer le sort des classes nécessiteuses, semble avoir, au contraire, pour effet d'engendrer la misère."

Les témoignages abondent dans tous les pays de l'Europe, en Prusse, en Saxe, en Italie, et à Paris même ; un écrivain qui a tracé un tableau assez sombre de la misère à Paris, conclut qu'il existe toujours, dans toute société dont l'organisation est complexe, un stock nombreux d'êtres humains vivant d'anxiétés, de privations, condamnés à la faim lente et auxquels la moindre interruption dans leur travail, la moindre maladie, le moindre chômage, fait connaître la faim aiguë.

Messieurs, je ne lirai qu'une seule citation ; je l'adresse aux économistes ; elle est de M. de Molinari qui fait autorité. Il a écrit un livre intitulé : *L'évolution économique au dix-neuvième siècle*, et j'y lis ceci :

Les résultats de la production, devenue plus féconde, s'accumulent par masses entre les mains d'une minorité, tandis que la multitude se trouve, non moins qu'elle l'était autrefois, exposée aux extrémités du dénûment. Et plus loin :

"L'augmentation prodigieuse de la richesse a été accompagnée du débordement du paupérisme, et au milieu de sociétés en possession de tous les moyens de satisfaire les besoins les plus raffinés, des classes entières semblent fatalement condamnées à la misère et au crime."

Entendez-vous, messieurs ! des classes entières semblent fatalement condamnées à la misère et au crime !

Et s'il est vrai que la question sociale soit caractérisée par l'effort instinctif de la multitude pour amoindrir la misère et pour alléger le travail, est-ce qu'elle n'arrive pas à son état le plus aigu, le plus menaçant, quand cet effort se trouve en opposition flagrante avec la règle économique du monde ? Et si alors... Messieurs, Dieu me garde de dire une parole qui paraisse un encouragement ou une excitation aux passions coupables ! J'en suis incapable, et je suis sûr que la Chambre ne croit pas qu'une pareille pensée puisse entrer dans mon esprit. Mais enfin, il faut ici dire toute la vérité et mesurer toute notre responsabilité..... Si du sein de ces foules tourmentées par la souffrance, il s'élève à certains jours des grondements menaçants, si les folles utopies, les conseils perfides et les coupables excitations trouvent accès dans ces cœurs livrés à la détresse, je vous le demande, je le demande à tous, qu'aurons-nous à répondre ? Irons-nous emprunter les raisonnements de l'école pour prouver à l'ouvrier malheureux que son sort est dans la nature des choses, et que les oscillations du marché sont l'effet d'une loi économique inévitable ? Non ! le cœur et le bon sens y répugnent, mais, songez-y bien, l'humanité, le bon vouloir, la charité ne suffisent pas à une situation pareille ; c'est un remède social et général qu'il faut chercher sans retard, et les gouvernements ont le devoir d'y aviser.

Ce remède, messieurs, ce remède à la crise générale, que peut-il être ? Il y avait jadis, dans l'univers, une puissance médiatrice, c'était l'Eglise catholique... (Exclamations diverses.—Interruptions prolongées.) Messieurs, je ne comprends pas vos interruptions... (Parlez ! parlez !) j'exprime une conviction profonde, vous le savez bien... (Parlez ! parlez !)

Je dis, — et je vous demande de vouloir bien écouter cette expression de ma conviction, quoi qu'elle soit opposée à la vôtre : je dis qu'il y avait autrefois dans l'univers une puissance médiatrice qui s'appelait l'Eglise catholique et qui était reconnue, acceptée par tous, elle imposait des bornes à l'abus qu'on pouvait faire des forces de l'homme par le repos du dimanche. (Très bien ! très bien ! à droite, par la protection de la femme et de l'enfant.....)

Messieurs, pendant que je vous parle, je ne sais plus si je me laisse aller à une inspiration personnelle ou à une réminiscence de Louis Blanc !

Vous rappelez-vous ces pages écrites dans son style magique..... L'Eglise marquait par le son de ses cloches le commencement et la fin de la journée de travail, l'industrie grandissait à son ombre, elle était la tutrice des petits et des faibles. (Très bien ! très bien ! à droite).

Aujourd'hui, le monde s'est détourné d'elle ! Que mettra-t-on à sa place ? (Bruit à gauche).

Que mettra-t-on à sa place, sinon le concert des Etats civilisés ?

On fait bien des conventions internationales pour régler les lois de la guerre, on en fait pour le transport des colis postaux, pourquoi n'en ferait-on pas pour régler les conditions du travail ?

On fait bien des congrès pour les intérêts qui captivent l'attention des hommes, pour l'électricité, pour les arts, pour les sciences ; pourquoi n'en ferait-on pas un congrès pour le travail ? (Applaudissements à droite).

Voilà ce que je demande. Il y a une nation voisine de nous, la plus petite, mais la plus avancée dans la législation sociale, qui en a fait la proposition : c'est la Suisse, en 1881, si je suis bien informé ; ses ouvertures n'ont pas été accueillies.

Je voudrais que la France se donnât la gloire de les reprendre ; il y a là une mission capable de la tenter, d'enflammer son cœur et son génie !

Elle a porté, dans l'histoire des siècles, un renom de générosité et de chevalerie dont le souvenir est cher à tous ses enfants, quelle que soit la manière dont ils envisagent son passé. Depuis ses origines, son nom s'est lié avec celui des petits et des faibles. C'est à leur service qu'elle a semé sur tous les rivages du monde des souvenirs héroïques. (Très bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs).

Messieurs, les circonstances ont changé, mais la cause est restée la même ; il y a toujours des petits et des faibles. Je supplie la patrie française de rester fidèle à ses traditions ; je lui demande, en regardant les plaies qui la font souffrir, de puiser dans cette contemplation non pas une égoïste pensée d'isolement et de résistance, mais la résolution réfléchie de mettre, par son exemple au dedans, par son initiative au dehors, un terme aux déplorables effets de l'économie matérialiste. (Marques d'assentiment à droite).

Messieurs, il faut bien arriver à cet examen de nos souffrances nationales, puisque c'est aujourd'hui pour nous une question vitale. Je le dis avec douleur, nulle part ailleurs on ne s'est livré avec plus d'inconséquence aux théories que je déplore, en sacrifiant, sous l'empire des mots, le travail et la prospérité nationale au mirage de la fausse liberté et de la concurrence la plus meurtrière.

Je n'apporte pas ici l'exposé d'un système comme cial exclusif ; je crois qu'il n'y a rien de plus faux en de pareilles matières que les systèmes absolus, et c'est un des reproches que j'adresse à l'école économiste, d'avoir voulu subordonner toutes les applications à des théories générales. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs).

Pour moi, la règle que j'aperçois dans ces questions, c'est la défense du travail national, la protection de ses intérêts et le souci de procurer du travail aux citoyens de la patrie. (Vives marques d'approbation à droite).

Cette règle, toutes les grandes nations l'ont suivie ; et je me rappelle cette foudroyante apostrophe d'Huskisson, dans le Parlement anglais, que M. le sénateur Feray, répétait, au milieu des applaudissements, dans une de ses conférences sur les traités de commerce : "Un ministre capable de proposer à son pays un autre système que celui-là est un fou ou un malhonnête homme !"

L'Angleterre a assis sa puissance industrielle sur la protection, jusqu'au jour où le besoin de chercher les débouchés l'a conduite à se faire l'apôtre du libre-échange. L'Amérique s'enferme chez elle pour forger les armes avec lesquelles elle écrase la vieille Europe. [Très bien ! très bien !]

Un membre à gauche.—Les Américains sont plus malheureux que nous !

M. le comte de Mun.—L'Allemagne protège les rapides développements de son industrie par le relèvement de ses tarifs.

Et la France, messieurs ? Sans doute, la misère n'a pas atteint chez elle ces proportions effrayantes, ces navrants excès que j'ai signalés pour l'Angleterre et pour l'Amérique. Mais il faut le redire à l'honneur, à la louange de nos industriels, c'est

parce que leurs sentiments d'humanité les ont empêchés d'abandonner leurs ouvriers, de réduire leurs salaires au gré de leurs intérêts et de les condamner au chômage, avant qu'ils ne fussent eux-mêmes condamnés à la ruine. Oui, les industriels ont fait cela : mais qu'a-t-on fait pour leur venir en aide ? Ah ! c'est ici qu'il faut sortir des causes générales et accuser, dans les causes particulières, votre responsabilité !

La France a été victime d'une guerre désastreuse. Quand M. Pouyer-Quertier, l'éminent, le patriotique négociateur de la paix qu'il a fallu subir, en a conclu les conditions, il était en face d'un autre négociateur qui se déclarait libre-échangiste et qui assurait ne devoir jamais varier. En acceptant l'article 11 et la clause de la nation la plus favorisée, il a cru, il a eu raison de croire que la France garderait ses avantages et les retrouverait dans l'Allemagne libre-échangiste.

Plus tard, le prince de Bismark a brusquement changé sa politique économique. Et c'est après qu'il a eu changé, qu'au lieu de rester maîtres de nos tarifs, en a livré l'industrie, par de nouveaux traités de commerce, à une concurrence insoutenable, non-seulement vis-à-vis ces anciennes nations industrielles, mais aussi des nouveaux producteurs entrés sur le marché, sans tenir compte des avertissements, sans écouter les plaintes et les réclamations des intéressés. [Très bien ! à droite.]

M. Maurice Rouvier.—Quels sont les droits que l'on a réduits ?

M. le comte de Mun.—On n'est pas revenu de ces errements, car à l'heure qu'il est, au milieu de la crise, on négocie encore avec l'Autriche-Hongrie. [C'est cela ! — Très bien ! à droite.]

M. le président du conseil.—Heureusement, dans l'intérêt même de notre industrie. [Exclamations à droite.]

Un membre à gauche.—Alors, il ne fallait pas faire de traités de commerce.

M. le comte de Mun.—Messieurs, il y a un mot malheureux qui s'est répandu. On a dit que nous allions à un Sedan industriel ; j'ai lu cette parole dans beaucoup de journaux.

Eh bien, je crois que c'est une mauvaise parole ; je ne crois pas qu'il soit bon, qu'il soit patriotique de lancer dans le monde du travail ces paroles effrayantes ! C'est jeter, au plus fort de la bataille, le découragement dans les rangs des combattants ! Mais il ne faut pas davantage dissimuler le mal ni s'aventurer sur les remèdes.

La situation n'est, d'ailleurs, que trop connue. L'honorable M. Félix Faure, aujourd'hui membre du cabinet, l'a exposée avec une grande autorité et une admirable netteté, dans son rapport sur le budget du ministère du commerce. En somme, pendant que nous vendons moins à l'étranger, nous importons pour un milliard et demi de plus que nous n'exportons. Voilà le fait. Quant à ses conséquences, vous savez ce qui se passe partout : les usines se ferment et disparaissent en grand nombre ; celles qui subsistent voient de jour en jour diminuer leurs commandes ; dans beaucoup on a dû réduire le travail ; demain, on sera réduit à renvoyer les ouvriers.

Les fonderies de l'Est, les filatures et les sucreries du Nord en sont là, et M. le ministre de l'agriculture, l'honorable M. Méline, qui s'en est beaucoup occupé, qui a cherché à porter remède à cet état de choses, le sait mieux que tout autre.

A Paris, la crise est flagrante : tout le monde en a lu les détails ; l'industrie du bâtiment est dans un état de souffrance aiguë, et il faut bien que je m'arrête sur ce point, puisque c'est celui qui domine la situation du moment, et par où la crise actuelle se lie à la crise générale.

Il y a quelques années, une véritable fièvre de construction a agité la ville ; la spéculation l'avait allumée ; la spéculation qui a eu, qui a encore une part si large et si désastreuse dans le trouble économique où nous sommes. [Marques d'assentiment.]

C'était un terrain naturellement offert aux sociétés anonymes par actions, si malheureusement poussées à l'excès par la liberté illimitée de la loi

de 1867, et qui, ainsi développées hors de toute mesure, font un grand mal social en substituant trop souvent au patron, à l'homme qui fait travailler, qui vit avec eux, qui peut en quelque manière établir avec eux des rapports de famille, le capital son nom, sans responsabilité et sans patrie ! [Mouvements divers.]

Qu'est-il arrivé ?

Des quartiers entiers sont sortis de terre comme par enchantement, puis il est venu un jour où le mouvement s'est brusquement ralenti, et alors les ouvriers, dont le nombre avait triplé en un moment, les ouvriers que l'appât d'un gain plus élevé, avait attirés en foule à Paris, sont restés ici, éloignés des champs où ils ne retournent pas, enlevant à l'agriculture les bras dont elle aurait besoin, et condamnés eux-mêmes à végéter sans ouvrage. Voilà l'excès de production, pris sur le fait, avec ses conséquences brutales. Autant que j'ai pu l'apprendre, en consultant les patrons du métier, l'ensemble de l'industrie du bâtiment occupe, à Paris environ 150,000 ouvriers ; aujourd'hui, il y en a environ 80,000 sans ouvrage, j'entends sans ouvrage assuré, et l'état de la place, les travaux projetés, l'approche du mois de mars où les maçons arrivent du dehors, ne permettent de prévoir que l'accroissement de la crise.

On dit, messieurs, nous l'entendons tous les jours, que les ouvriers sont victimes de leurs prétentions excessives et de l'élévation trop grande des salaires. Sans doute, il peut y avoir là une difficulté, et je ne doute pas qu'on ne puisse trouver, sur ce point, d'excellents conseils à donner aux ouvriers ; mais il faut bien remarquer que cette surélévation des salaires n'est qu'une vérité relative, d'abord parce qu'elle n'est exacte qu'au regard de notre concurrent le plus voisin, de l'Allemagne, et qu'elle ne l'est pas vis-à-vis de nos plus grands concurrents, de l'Angleterre et des Etats-Unis, où les salaires sont plus élevés encore que chez nous ; mais c'est surtout une vérité relative, parce que, dans l'appréciation du taux des salaires, il faut comprendre l'impôt qui écrase la France comparativement aux autres nations, et particulièrement les impôts de consommation, que l'ouvrier supporte alors même qu'il ne travaille plus et qui grèvent les deux tiers de son budget moyen ; c'est une statistique facile à faire et que constatent toutes les monographies. [Très bien ! très bien !]

Voilà pourquoi il ne peut y avoir chez nous aucune flexibilité dans les salaires, et pourquoi, quand une crise éclate, elle devient tout de suite pour l'ouvrier une question de vie ou de mort.

Sans doute, c'est là une situation très difficile ; mais, enfin, il faut la prendre comme elle est : quoi qu'on dise, quelques discours qu'on tienne, les salaires ne baisseront pas ; les industriels ne les diminueront pas ; ils ne le peuvent pas et ils ne le veulent pas.

Eh bien, c'est donc dans la diminution des impôts et dans l'abaissement du prix des objets de consommation que peut se trouver la solution du problème. M. Langlois, hier, à la tribune, a traité cette question de la manière la plus frappante ; il a montré toutes les difficultés qui l'entourent ; elles sont certainement très grandes.

Mais enfin, il faut chercher ! La question s'impose ; il faut la regarder en face.

Eh bien, je crois que M. Langlois pourrait se rencontrer avec nous pour trouver un commencement de solution dans la création de sociétés coopératives de consommation, encouragée, favorisée par des avantages spéciaux. [Très bien ! très bien !]

L'année dernière, M. le ministre de l'intérieur a formé une commission d'enquête sur les associations ouvrières ; j'ai lu ses rapports avec le plus grand soin ; elle était justement en exercice au moment où j'ai pris part à la discussion sur les syndicats professionnels, et j'ai alors eu l'honneur de faire remarquer à l'honorable ministre de l'intérieur que les sociétés coopératives des productions ne pouvaient pas offrir une satisfaction sérieuse aux aspirations des ouvriers, et que les pousser dans cette

voie, c'était les conduire à d'inévitables déceptions. Je me permets de le répéter aujourd'hui, j'ai la conviction que les sociétés de production ne sont qu'un leurre.

La société coopérative de consommation, au contraire, peut être un moyen sérieux, efficace, de réduire dans une certaine proportion le prix des objets de consommation. [Très bien ! très bien ! à droite.]

Eh bien ! je demande à la Chambre et au gouvernement s'ils sont disposés à entrer dans cette voie, à se livrer promptement à cette étude ; seulement, je suis bien obligé de dire que, dans ma pensée, ce ne sera un moyen fructueux que s'il repose sur une organisation corporative du travail à laquelle il faut bien que je revienne, puisque c'est, à mes yeux, la base nécessaire de la réforme sociale.

M. Langlois a raillé, comme on l'avait fait l'année dernière, les efforts commencés en ce sens par les catholiques. Ce peut être une forme de discussion, mais ce n'est pas une réponse. Ce qu'il s'agissait de discuter, ce ne sont pas les statuts des associations professionnelles catholiques, c'est le principe corporatif lui-même, c'est-à-dire l'organisation du travail reposant sur l'union des maîtres et des ouvriers.

Un membre à gauche.—Libre ou forcée ?

M. le comte de Mun.—Nous discuterons quand vous le voudrez la questions des associations corporatives libres.

M. Georges Pein.—Mais dès aujourd'hui la loi permet ces associations.

M. Langlois.—Le paralytique aussi est libre de marcher, mais il ne le peut pas. [Rires au centre.]

M. le comte Albert de Mun.—Jusqu'ici, on ne m'a jamais répondu au point de vue professionnel. Cela en vaudrait la peine cependant, car ce sont des idées qui grandissent, qui font leur chemin, et M. Langlois me permettra de lui dire qu'une pareille organisation du travail, établie sur des bases normales, serait peut-être le meilleur moyen d'arriver à ce qu'il a appelé la mutualité sociale.

On se plaint beaucoup, et on a bien raison, des grèves, tous les jours plus menaçantes, qui troublent continuellement le monde industriel. Sans doute, c'est un grand mal : je me suis expliqué là-dessus dans la discussion des syndicats. Les grèves, je les déplore toujours, je les condamne souvent, et je crois que l'ouvrier en est constamment la victime. Mais enfin elles existent ; ce n'est pas tout de s'en plaindre, il faut encore en chercher la cause et le remède. Eh bien, quelle est la cause, la cause vraie, des grèves ? Est-ce seulement la passion politique et l'excitation des meneurs ?

Mon Dieu ! je ne doute pas qu'elles ne jouent un grand rôle ; mais l'excitation est impuissante quand il n'y a pas une cause profonde, et cette cause, elle est, je le répète, dans l'isolement de l'ouvrier, dans cet antagonisme fatal qui l'éloigne du patron, qui tient séparés ces deux facteurs de la production dont l'accord est l'indispensable condition de la paix sociale et de la prospérité nationale. [Très bien ! très bien ! à droite.]

Ayez une organisation du travail, et l'antagonisme disparaîtra graduellement : l'arbitrage remplacera la grève ; l'apprentissage se reconstituera sérieusement et préviendra la décadence professionnelle qui favorise l'envahissement du travail étranger : les caisses de secours corporatives s'organiseront, et, dans les crises de chômage comme celles que nous traversons, aussi bien que dans les accidents journaliers du travail, vous ne serez plus obligés de recourir à des palliatifs passagers ou à l'illusoire et insoutenable procédé de la subvention par l'Etat, qui ne peut pas durer toujours. [Très bien ! très bien ! à droite.]

Messieurs, quand il arrive que je monte à la tribune pour traiter ces questions, on me dit : " Mais vous ne proposez rien ! "

Permettez-moi de vous répondre qu'il ne faut pas déplacer les responsabilités.

J'ai essayé de vous dire quels sont, à mes yeux, les caractères généraux et particuliers de la situa-

tion économique, et j'ai eu soin de distinguer la crise parisienne, la crise du moment, de la question générale : c'est sur ce terrain que je demande à rester.

Je ne parle pas ici des remèdes passagers, des moyens de circonstance, qui peuvent amoindrir les souffrances des ouvriers sans travail ; il y a des propositions déposées : le gouvernement en déposera sans doute à son tour ; quand il aura terminé ces enquêtes, nous les discuterons, et je déclare tout de suite que je voterai ce qui me paraîtra juste et praticable dans une pensée d'humanité, mais non pas comme un remède social.

Je vous l'ai dit : la question, pour moi, est plus haute, plus large et plus décisive ; elle touche aux intérêts du monde ; elle porte avec elle le secret de la conservation sociale.

Eh bien, je viens vous dire : Voulez-vous entrer dans la voie des réformes que je vous ai indiqués ?

Voulez-vous commencer tout de suite l'étude laborieuse, difficile, d'une législation protectrice des ouvriers ? On a dit, avec raison, qu'il y avait un grand nombre de propositions dans vos cartons ; mais elles y dorment depuis trois ans.

Voulez-vous étudier la création d'une organisation corporative du travail, basée sur l'union des maîtres et des ouvriers ? Nous vous en avons demandé les moyens : vous nous les avez refusés, nous les demandons encore.

M. Charles Hoquet.—Nous avons repoussé le privilège pour certaines associations, pour la vôtre particulièrement.

M. le comte Albert de Mun.—Le gouvernement veut-il monter à la tribune et prendre l'engagement d'assurer la stabilité des tarifs ? On vous l'a demandé cent fois : vous avez refusé.

Le gouvernement veut-il nous promettre qu'il donnera désormais toutes les commandes aux fabricants et aux ouvriers français ? Veut-il nous promettre qu'il obligera les compagnies à en faire autant ? [Très bien ! très bien ! à droite.] On assure qu'il n'en est pas ainsi, et cela émeut tout le monde. L'honorable M. Acloque a fait cette motion au conseil général de la Seine ; je m'associe à sa demande.

Le gouvernement est-il prêt à apporter dans les travaux publics la modération et la régularisation nécessaires, en ne faisant appel qu'aux ressources normales de l'industrie ? On vous a donné là-dessus tous les avertissements possibles quand, pour démontrer que vous étiez le gouvernement de la prospérité, vous vous êtes lancés dans cette aventure. Vous n'en avez tenu aucun compte.

Voulez-vous commencer, pour limiter l'extension des sociétés anonymes par actions, la révision de la loi de 1867 ? J'y suis prêt quand vous le voudrez. Enfin, voulez-vous avoir le courage, au lieu de continuer à accroître votre dette, de réduire vos dépenses, afin de diminuer les impôts et de mettre les industriels français en mesure de produire à aussi bon marché que ceux de la Belgique et de l'Allemagne ? [Très bien ! très bien ! à droite.]

Voilà les questions que je me permets de vous faire. Tant que vous n'y aurez pas répondu par des actes, je ne vous reconnais pas le droit de me dire que je ne vous propose rien.

Messieurs, il faut qu'ici, dans ce débat, les responsabilités soient nettement établies.

L'honorable M. Langlois a posé la question de cette manière, et il a eu raison. Depuis trois ans que nous siégeons sur ces bancs, nous vous voyons et l'œuvre ; nous entendons vos programmes, nous écoutons vos déclarations. Nous ne voyons pas que vous aboutissiez.

Vous avez promis la prospérité et la vie à bon marché : il y a des ruines autour de vous et la misère est à vos portes ! [Exclamations et interruptions à gauche.]

A droite.—Très bien ! très bien ! Parlez.

M. le comte de Mun.—Voilà votre responsabilité.

Pour nous, notre situation dans le débat est bien nette ; il ne dépend pas de nous qu'il n'y ait des

souffrances et des ruines ; mais nous en rejetons sur vous toute la responsabilité. (Réclamations à gauche.—Applaudissements à droite.)

Nous n'y sommes pour rien : nous continuerons à tout faire pour vous empêcher de les accroître, pour en prévenir le retour et pour les réparer dans la mesure de nos forces ; nous continuerons à vous proposer les mesures que nous croyons propres à rétablir la paix sociale et la prospérité nationale !

Voilà notre rôle, et j'ai la confiance que nous serons secondés par tous ceux qui ont souci du repos et de l'avenir de la France ! (Vifs applaudissements à droite.—L'orateur, en retournant à son banc, est félicité par ses amis.)

Voix nombreuses.—A demain ! à demain !

M. le président.—On demande la remise à demain. (Oui ! oui !) il n'y a pas d'opposition ?.....

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

SPHINXIANA.

LOGOGRIPE

Ah ! vraiment de mon tout, que vous dirai-je bien ? C'est un diminutif, une ariette, un rien.

Je suis toute petite, et pourtant, cher lecteur, Sur mes neuf pieds, parfois, j'ai bien quelque valeur ;

Avec sept, je revêts celle du calorique chapeau

Que je prête à vos doigts dans la saison critique :

Un de moins, je deviens un chef-d'œuvre divin,

Puis de deux cœurs unis le tendre et doux lien.

Je suis, restant à cinq, deux rivières de France,

Ce qui, dans toute vie, est rempli d'espérance ;

L'homme intrépide et franc qui brave le danger ;

Un débris qui captive et qui vous fait songer ;

Un habitant d'Afrique à la mâle figure ;

Pour deux grands de l'Eglise une auguste coiffure ;

Un noir complot ; un sel, un tapage très fort,

Et ce qui vaut bien mieux, un moyen de transport.

Si vous m'ôtez un pied, de ma source féconde

Vous pourrez obtenir tout l'or du nouveau monde,

Sans parler d'un cours d'eau, bien mieux, d'une rivière

Qui prend source, je crois, au pays de Bavière.

Toujours sur quatre pieds, je vous offre, lecteur,

Un poids brut ; un doux fruit ; la voi-ine du cœur.

De la joie et des ris source désopilante ;

Le dessous d'une glace ; un amas d'eau dormante ;

Ce qu'on tend au vulgaire et qui n'engage à rien,

Mais aussi l'instrument ou du mal ou du bien ;

Ce sur quoi fort souvent bien à tort on vous juge ;

De tous les cœurs blessés le sûr et doux refuge ;

Ce qu'il faut à tout prix ou prendre ou bien laisser,

Mais ce qu'une fois pris, on ne peut récuser,

A moins d'un grand éclat et souvent d'un scandale ;

Un puissant ennemi de la cause royale

Et qui l'avait servie avec fidélité ;

Un petit animal et pourtant redouté ;

Un centre où l'on se groupe alors que le feu brille,

Que le vent souffle au loin, que la flamme pétille.

Avec trois de mes pieds je peux offrir encor

Un chemin bien battu que l'on voit quand on sort ;

Le rempart de vos bois ou de votre campagne ;

De notre corps mortel l'immortelle compagne ;

Avec deux je deviens une ville, lecteur,

Qui, du temps d'Abraham, eut bien quelque valeur.

Pour clore enfin, je suis un fantôme qui passe,

De celui qui n'est plus je cherche en vain la trace.

Les Plaisanteries de l'Atelier.

Savez-vous quel est le premier homme du monde ? —Parbleu ! c'est Adam.

Vous vous trompez, mon cher, le premier rhum du monde, c'est le rhum de la Jamaïque.

Un proverbe musulman dit : " Si tu fais du bien à quelqu'un, jettes-en le souvenir dans la mer ; si les poissons l'engloutissent, Dieu s'en souviendra.

Le temps est un fleuve qui entraîne tout.

à t r e u m i n t

Il faut être plus avare de son temps que de son argent.

* *

Fais-moi peur, disait A à E : Pourquoi cela ? J'ai le hoquet... si tu me faisais peur, cela se passerait tout de suite.

Eh bien ! (avec force), prête-moi cinquante francs ? Hein ! merci, c'est passé.

* *

Sur la porte d'un homme de travail. "Ceux qui viennent me voir me font honneur ; ceux qui ne viennent pas me font plaisir."

Réponse au Problème de la semaine dernière.

Voici la réponse du dernier problème de L'Ouvrier.

Problème. — Avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 fermez le nombre 100 sans répéter les chiffres.

Réponse.— $1 \times \frac{3}{6} \times \frac{27}{54} \times 98 = 100.$

L'heureux gagnant est M. C. J. Chatel de Montréal.

Nous donnons comme problème aujourd'hui, aux lecteurs de L'Ouvrier un logogriphe. Celui qui trouvera le plus de mots aura droit au cadeau.

C'est un magnifique volume doré sur tranches de la valeur d'une piastre, que nous tenons de la générosité de la maison Cadieux & Dercme, libraires sur la rue Notre-Dame. C'est un livre éminemment canadien, intitulé La Famille et ses traditions par "L. A. Brunet."

Cet ouvrage a été honoré d'un diplôme de première classe à l'exposition universelle du Canada en 1880.

RECETTES.

Crêpes cuites sans beurre et sans graisse.—Battez bien six œufs, que vous mêlerez avec une chopine de crème, un quarteron de sucre, un verre de vin et une moitié de muscade râpée avec le dedans d'un citron ; vous ajouterez à cela assez de fleur pour que votre pâte soit comme celle qui précède : et vous viderez dans votre poêle.

Pâte pour les flans.—Prenez poids de beurre presque égal à celui de votre farine, quatre jaunes d'œufs, et un verre de crème pour chaque livre de farine. Laissez reposer le tout, après en avoir fait le mélange ; pétrissez au bout d'un quart-d'heure et roulez bien serré.

L'OUVRIER DOIT LIRE.

Et c'est pour l'ouvrier spécialement que nous avons fondé ce journal.

Un moyen que nous avons employé, réussit un peu ; c'est le présent hebdomadaire. Nous avouons, cependant, que vu nos ressources qui sont nulles, si petites que soient les dépenses, nous nous en apercevons.

Humblement, nous sollicitons pour les pauvres ouvriers, nos lecteurs,

LES RICHES.

de faire choix dans leur mille et un rien, de quelques petites choses, soit chromos, cadres, albums, etc., etc., dont, bien entendu, nous demanderons qu'on nous fasse présent.

Chaque semaine, au lieu d'une devinette, nous en mettrons deux, ou trois, et plus s'il le faut, chaque réponse juste (et tirée au sort), méritera un présent.

C'est donc la collaboration des gens aisés et instruits que nous demandons, pour forcer à lire et s'instruire les ouvriers pauvres et ignorants. Forts de notre intention, nous remercions d'avance les généreux donateurs de la bonne œuvre qu'ils vont faire.